



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2024 - 086  
Séance du 18 octobre 2024

**Convention de financement dans le cadre du projet Interreg VI France Wallonie Flandres VALCELMAT  
« Fonctionnalisation des substrats et fibres cellululosiques pour obtention de nouveaux matériaux » -  
laboratoire UTA**

*Condition d'acquisition du vote :*

*Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés*  
*Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

*Nombre de membres en exercice : 34*

*Nombre de membres présents : 19*

*Nombre de membres représentés : 7*

*Nombre de vote pour : 26*

*Nombre de vote contre :*

*Nombre d'abstentions :*

*Ce point a fait l'objet d'un avis de la Commission Recherche du 04 octobre 2024.*

La convention de financement dans le cadre du projet Interreg VI France Wallonie Flandres VALCELMAT « Fonctionnalisation des substrats et fibres cellululosiques pour obtention de nouveaux matériaux » - laboratoire UTA, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

**SERVICE CENTRAUX**

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)

**Subvention FEDER dans le cadre du programme coopération territoriale  
INTERREG France Wallonie Flandres**

**Projet VALCELMAT**

Intitulé du projet : VALCELMAT - Fonctionnalisation des substrats et fibres cellulosiques pour obtention de nouveaux matériaux

Descriptif : L'objectif principal est de concevoir à l'échelle pilote de nouveaux matériaux qui pourront être de nouveaux modes de packaging, - textiles et matériaux composites plus écoresponsables. Cette philosophie s'accompagnant bien évidemment d'une démarche non seulement écoresponsable mais également sociétale. Du point de vue scientifique, le projet VALCELMAT vise à valoriser la cellulose, l'un des polysaccharides le plus abondant et renouvelable sur la planète dans de nouvelles applications comme les emballages, les textiles et les additifs pour les bioplastiques et les biocomposites au sens large. La cellulose, extraite facilement et à moindre coût de la biomasse végétale, sera modifiée de façon écoresponsable par des procédés de chimie durable ou par voie enzymatique, pour lui conférer de nouvelles fonctionnalités (barrière aux micro-organismes, barrière aux gaz, résistance à l'humidité et au feu) tout en conservant ses propriétés intrinsèques (absence de toxicité et biodégradation). Les modifications seront effectuées via des procédés innovants, respectueux de l'environnement, en batch et continus par extrusion réactive notamment avec toujours la notion d'extrapolation d'échelle pour des applications de marché. Les bénéficiaires après ce projet seront des entités du monde papetier, textile et plastique, donc des champs d'applications diversifiés ce qui laisse entrevoir des développements économiques pour les territoires du fait de la présence de ce type d'industries dans la zone d'impact de VALCELMAT. Notre approche demande des interconnexions de différentes compétences tant humaines que matérielles. Pour mener à terme ce projet, nous avons donc mis en place un consortium de partenaires académiques, industriels ou institutionnels répartis géographiquement sur l'ensemble de la zone d'impact du programme.

Coordinateur : Université d'Artois (UTA)

Partenaires : Materia Nova (BE), HOGENT (BE), Université Picardie Jules Verne (laboratoire GEC), Ghent University (BE).

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 418 566,15 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 697 610,25 €

Bénéficiaire : Université d'Artois (UTA)

Responsable scientifique pour l'Artois : Patrick MARTIN (UTA)

**Budget**

Financements (en €)	Fonds propres	FEDER	Coût total
Fonctionnement		218 566,15 €	<b>218 566,15 €</b>
Equipement			<b>0,00 €</b>
Personnel	279 044,10 €	200 000,00 €	<b>479 044,10 €</b>
<b>Total</b>	<b>279 044,10 €</b>	<b>418 566,15 €</b>	<b>697 610,25 €</b>

<b>Fonctionnement :</b>	
Frais de bureau et frais administratifs (OCS),	80 957,42 €
Frais de missions	14 608,73 €
Prestation Contrôleur de premier niveau, frais de communication, prestation traduction, organisation d'évènements	33 000 €
Consommables de laboratoire	90 000 €
<b>Equipement :</b>	
<b>Personnel :</b> Recrutement d'1 post-doctorant (IGR – 48 mois)	200 000 €
Implication de 4 personnels permanents (2 PU et 2 MCF) sur 48 mois	279 044,10 €